



Recupérer mon dossier du permis

Par **Joosen**, le **31/03/2010** à **20:28**

Bonjour,rnje me suis inscrite au permis en 2002 et pour des raison familliaux je n'y suis plus retourner et je souhaite le repasser dans une nouvelle auto ecole plus près de cher moi mais ils m'ont demandé mon dossier plus le livret , je suis partis a mon ancien auto ecole et j'ai demandé mon dossier cela fait 2 semaines et toujours rien et il ne le retrouve pas comment dois-je faire?

Par **raymond**, le **01/04/2010** à **22:49**

adressez vs a DDCCRF de votre préfecture, un dossier d'auto ecole vous appartient, ils interviendront

Par **Tisuisse**, le **04/04/2010** à **08:43**

Bonjour Joosen,rnrnLe plus simple et le plus rapide, c'est d'aller dans une auto-école et de vous inscrire comme tout élève, sans faire mention de votre dossier précédent. Puisque vous avez changé de département et que l'épreuve théorique de votre code, si vous l'aviez obtenue, n'est plus valable à ce jour, autant repartir à zéro, cela vous évitera d'avoir à payer à l'ancienne auto-école, des frais de transfert de dossier. De toute façon, votre inscription précédente datant de 2002, il est fort probable qu'ils aient détruit votre dossier d'origine.

Par **raymond**, le **04/04/2010** à **10:28**

l'auto école conserve tjrs le dossier et ss l'intervention de la DDCCRF vous ne l'aurez pas d'ailleurs en vous réinscrivant on vs demandera si vs avez deja été inscitrnLes cas comme les vôtres st fréquents

Par **Tisuisse**, le **04/04/2010** à **10:50**

Elle n'est pas obligé de le dire puisqu'elle doit tout repasser.